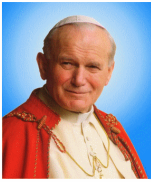


## Messe des malades



**Samedi 25 avril à 15h  
à l'église d'Arzac en Velay**

- Possibilité de recevoir le sacrement des malades.
- Suivie d'un temps convivial à la salle de la mairie
- Si besoin pour le transport vous pouvez contacter la maison paroissiale au 04 71 03 80 05

*« Si l'un de vous est malade, qu'il appelle les prêtres de l'église : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur » St Jacques 5,14*

- Ma santé commence à être sérieusement atteinte ? **L'onction est pour moi.**
- J'apprends que j'ai une maladie grave, même à évolution lente : (Cancer, maladie dégénérative du cerveau...) **L'onction est pour moi.**
- Je vais subir une opération risquée ?  
**L'onction est pour moi.**
- Ma santé physique ou mentale est altérée depuis plusieurs années ?  
**L'onction est pour moi.**

